

AFRICAN GOLD REPORT

BURKINA FASO

5 AOÛT 2024

Ce document fait partie d'un projet de recherche plus large sur les flux d'or africains. Pour plus d'informations sur les sources de données, la méthodologie ou les recommandations, veuillez vous référer au rapport [Sur la piste de l'or africain](#) (SWISSAID 2024).

TYPE DE PAYS

Principales caractéristiques: important producteur d'or industriel et d'or artisanal ; secteur artisanal hautement informel ; important exportateur d'or déclaré et d'or non déclaré ; contrebande d'or artisanal vers les pays voisins, qui jouent le rôle de pays de transit (Dubai étant la destination finale)

Production d'or

- extraction minière artisanale et à petite échelle
 - déclarée: 0,457 tonne en 2022
 - non déclarée (estimation) : entre 9,5 et 30 tonnes par an
- extraction minière industrielle ou à grande échelle : 57,67 tonnes en 2022

Exportations d'or

- déclarées: 58,19 tonnes en 2022 (dont 88 % vers la Suisse)
- non déclarées (estimation) : entre 9,5 et 30 tonnes par an

Membre ITIE: oui, depuis 2009

Rapporte à UN Comtrade: oui

RÉSUMÉ

Le Burkina Faso est l'un des principaux pays producteurs d'or d'Afrique. Il abrite plus de 13 grandes mines industrielles et plusieurs centaines de sites artisanaux. Tandis que l'extraction industrielle produit plus de 50 tonnes d'or par année, on estime que l'extraction minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) produit annuellement entre 9,5 et 30 tonnes du métal précieux.

L'EMAPE d'or est une source de revenus pour plus de 2 millions de personnes au Burkina Faso et joue donc un rôle de premier plan dans le développement du pays. Toutefois, ce secteur est largement informel ; il est contrôlé avant tout par de puissants bureaux d'achat et même, dans certaines régions du pays, par des groupes armés. Une comparaison entre les données officielles du gouvernement et les estimations de la production d'or d'EMAPE non déclarée (9,5 à 30 tonnes) montre que **la production déclarée ne représentait qu'entre 1,5 et 4,8 pour cent de la production totale d'or d'EMAPE en 2022**. En d'autres termes, **entre 95,2 et 98,5 pour cent de l'or issu de ce secteur au Burkina Faso n'est pas déclaré à la production**.

L'Etat burkinabè a pris des mesures afin d'encadrer et de réglementer l'EMAPE d'or, mais elles ont porté peu de fruits jusqu'à présent. Le fait que la part de l'or d'EMAPE déclarée aux autorités burkinabè a baissé au cours des dix dernières années donne même à penser que le secteur échappe toujours davantage au contrôle étatique. Sur la base d'une estimation de l'OCDE (15-20 tonnes), qui peut être considérée comme prudente pour les dix dernières années, on peut calculer que **la production d'or d'EMAPE non déclarée au Burkina Faso a atteint 150 à 200 tonnes entre 2012 et 2022, ce qui représente une valeur de USD 6,7 à 9 milliards**.

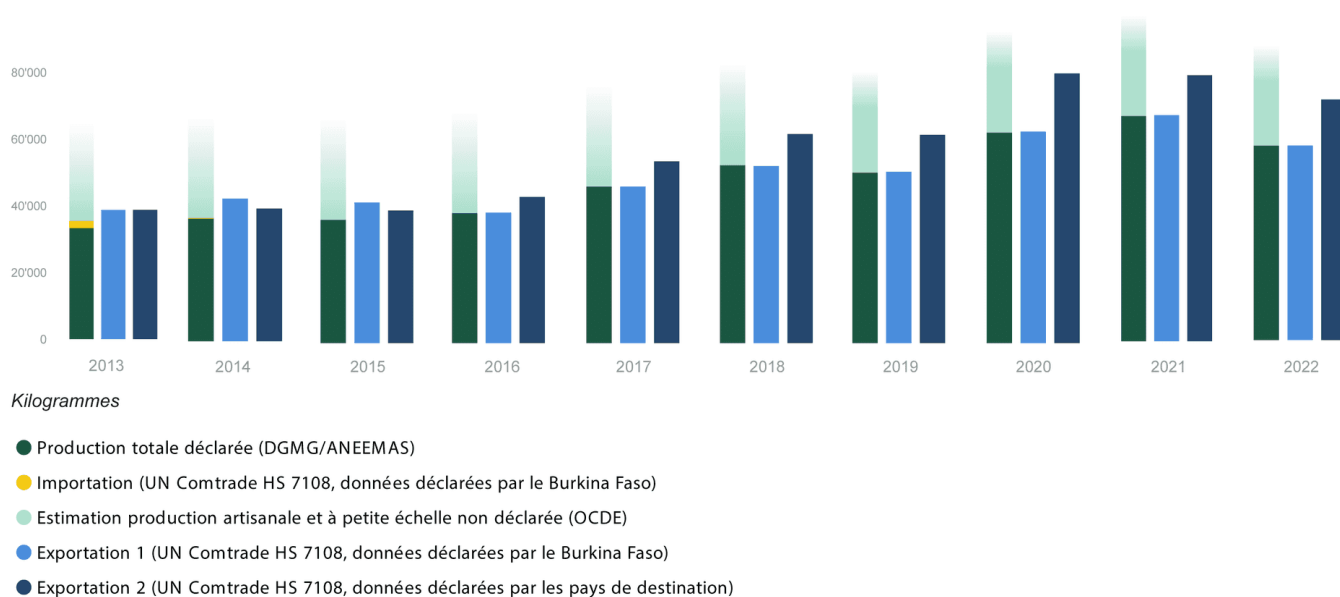
Les exportations d'or burkinabè enregistrées officiellement se composent presque exclusivement d'or industriel ; elles comportent très peu d'or d'EMAPE. Rapporté aux estimations de 9,5 à 30 tonnes d'or d'EMAPE produit dans le pays, cela signifie qu'**en 2022, entre 94,9 et 98,6 pour cent de l'or d'EMAPE a été exporté en contrebande**. En d'autres termes, la quasi-totalité de l'or d'EMAPE échappe au contrôle de l'Etat et n'est soumise à aucune taxe. Cet or est exporté en contrebande vers les pays limitrophes, d'où il poursuit en général son chemin vers les Emirats arabes unis (EAU). Depuis plus d'une dizaine d'années, le Togo et le Mali sont les deux principales destinations de l'or acheminé clandestinement hors du Burkina Faso. Le rôle du Togo s'est fortement réduit en 2019 avant d'augmenter à nouveau en 2021.

Quant à celui du Mali, il est devenu de plus en plus important depuis la fin des années 2010. Dans une moindre mesure, le Ghana, le Niger, le Bénin et la Côte d'Ivoire jouent également le rôle de pays de transit de l'or de contrebande burkinabè.

La comparaison entre les données sur l'exportation d'or du Burkina Faso et leurs données miroir (c.-à-d. les importations des pays étrangers) a fait apparaître des écarts assez importants. En analysant ces données en détail et en récoltant d'autres informations sur ces flux d'or, SWISSAID est parvenue à trouver des explications pour certains de ces écarts et en a conclu qu'ils ne correspondent pas nécessairement à des exportations illégales. L'analyse a toutefois également révélé des erreurs dans la manière dont les données sur l'or burkinabè ont été rapportées, en particulier en ce qui concerne l'or industriel.

Enfin, une recherche antérieure menée par SWISSAID a révélé qu'au cours des dix dernières années, l'or industriel burkinabè a été exporté vers un nombre très restreint de raffineries, au premier rang desquelles figurent des sociétés établies en Suisse ou dont les approvisionnements sont gérés depuis la Suisse.

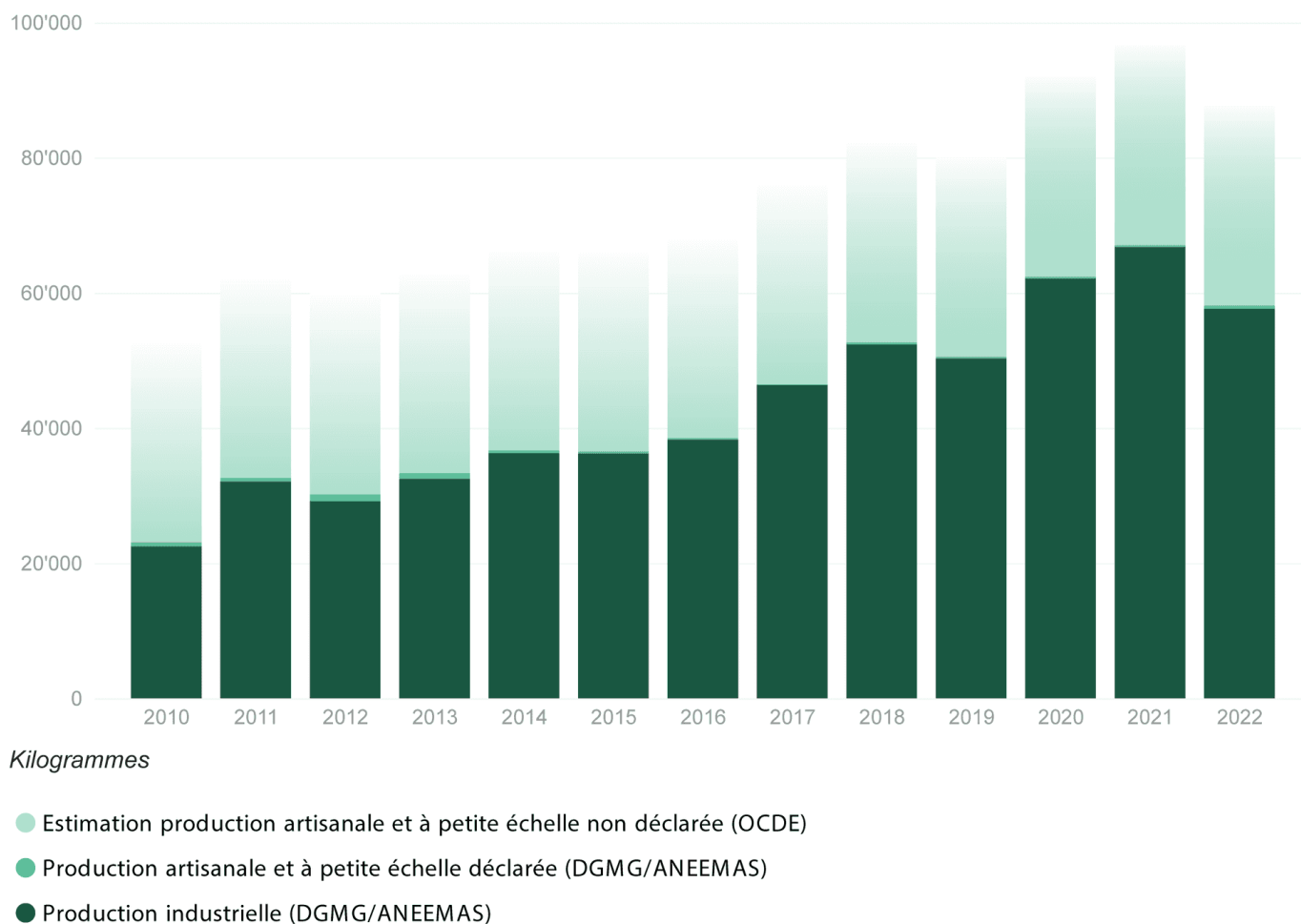
Vue d'ensemble du secteur de l'or au Burkina Faso



Comme on peut le voir sur le graphique ci-dessus, la production d'or totale (déclarée et non déclarée) du Burkina Faso (colonnes de gauche) est nettement supérieure aux exportations d'or déclarées par les autorités burkinabè (colonnes centrales). Comme la consommation interne de métal jaune au Burkina Faso est insignifiante, cela signifie qu'une part importante de l'or extrait des mines du pays est exporté en contrebande. Le fait que cette production est également supérieure aux importations d'or en provenance du Burkina Faso déclarées par les autorités des autres pays (colonnes de droite) indique qu'une grande partie de cet or n'est pas déclaré à l'importation dans les pays de destination (on sait qu'il s'agit avant tout des pays limitrophes).

PRODUCTION D'OR

Production totale d'or au Burkina Faso

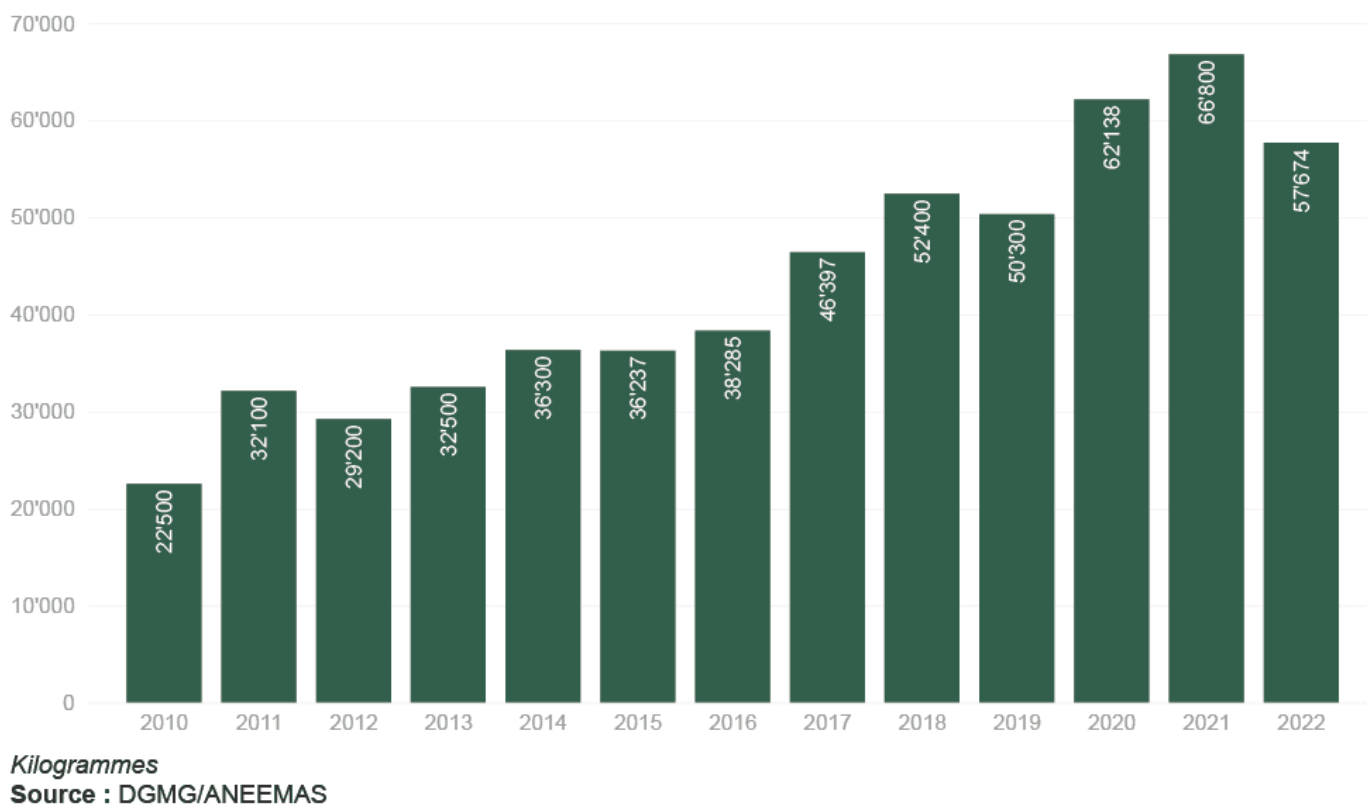


La quasi-totalité de l'or déclaré à la production au Burkina Faso provient des mines industrielles du pays. Autrement dit, seule une infime partie de cet or provient des mines artisanales et à petite échelle. En 2022, par exemple, la production déclarée d'or issu de l'EMAPE (0,457 tonne) ne représentait que 0,8 pour cent de la production totale déclarée. La production d'or non déclarée est elle aussi très importante au Burkina Faso et provient essentiellement de l'EMAPE. Au cours de la dernière décennie, elle représentait entre 9,5 et 30 tonnes¹, soit entre 30 et 50 pour cent de la production totale selon les années.

Les données officielles montrent que la production d'or déclarée du Burkina Faso a triplé entre 2010 et 2021. Cette évolution est due avant tout à l'augmentation du nombre de mines industrielles pendant cette période. La forte baisse de la production de métal jaune entre 2021 et 2022, quant à elle, s'explique en grande partie par l'insécurité croissante au Burkina Faso. Selon un article de presse citant des chiffres officiels, les violences au sein du pays ont entraîné en 2022 la fermeture de

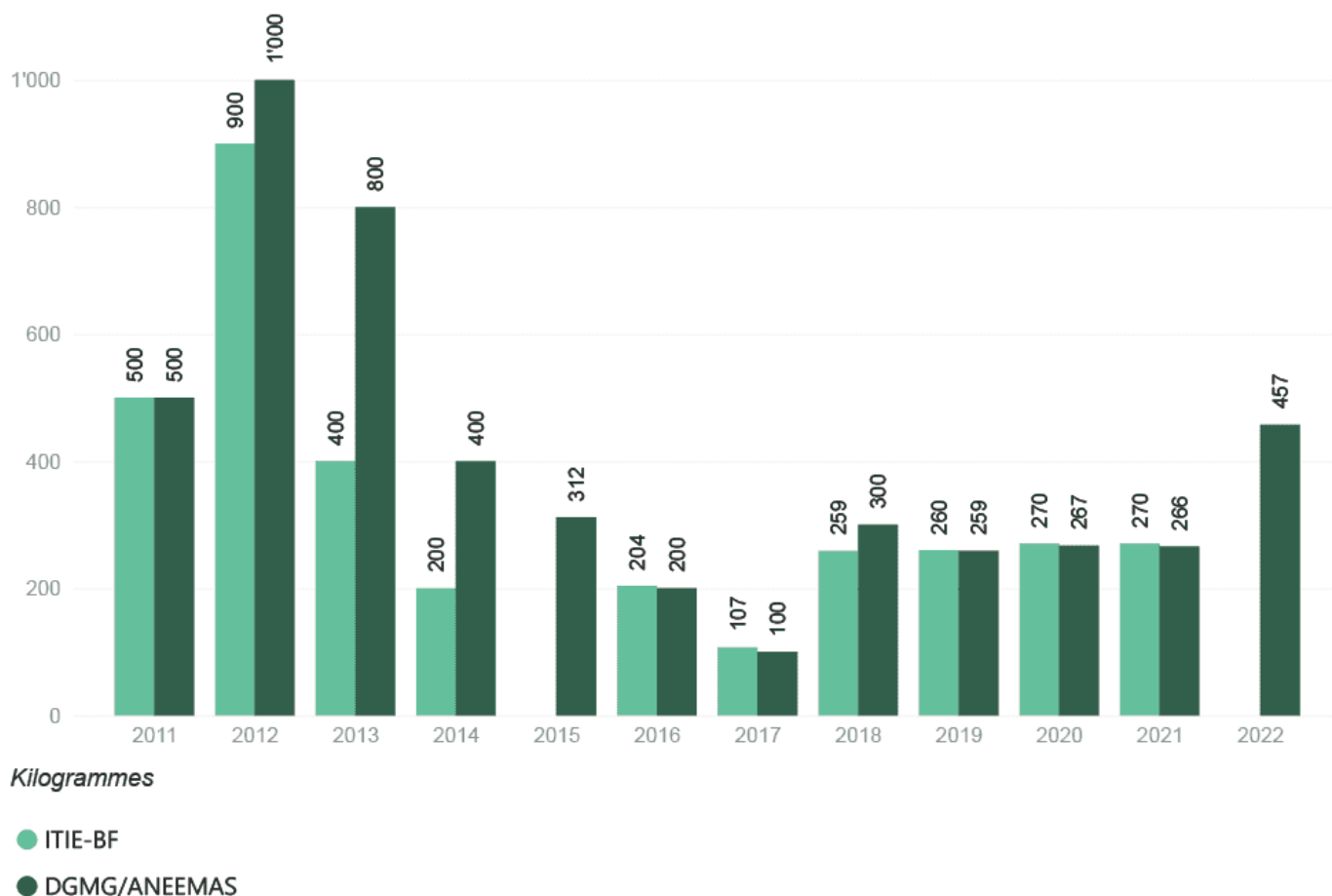
quatre mines industrielles et l'« abandon »² de près de 700 sites d'orpaillage (Le Monde & AFP 2023, ITIE-BF 2024)

Production industrielle d'or au Burkina Faso



La production industrielle d'or au Burkina Faso a fortement augmenté au cours de la dernière décennie. A partir de 2018, elle est devenue supérieure à 50 tonnes ; en 2020 et en 2021, elle a même dépassé les 60 tonnes. Cela est dû notamment à l'augmentation du nombre de mines d'or industrielles en exploitation, qui est passé de 6 à 13 entre 2010 et 2022 (ITIE-BF 2012: 31, MEMC 2023: 26). La mine d'or d'Essakane, appartenant presque exclusivement au groupe canadien Iamgold, est la plus productive du pays. En 2022, elle a produit 13,4 tonnes d'or (Iamgold 2022: 4).

Production artisanale et à petite échelle d'or déclarée au Burkina Faso



Les données sur la production déclarée d'or d'EMAPE rapportées par l'ITIE-BF ne correspondent pas toujours à celles que les principales autorités responsables du secteur, à savoir la Direction générale des mines et de la géologie (DGMG) et l'Agence nationale d'encadrement des exploitations minières artisanales et semi-mécanisées (ANEEMAS), publient directement. Cependant, l'évolution générale de ces données reste la même, quelle que soit la source. Et cette évolution montre que la production d'or d'EMAPE a chuté entre 2012 et 2017, puis s'est maintenue à un bas niveau (en dessous de 300 kg par an) pendant plusieurs années. Pourtant, le nombre de sites miniers artisanaux et le nombre de personnes travaillant sur ces sites ont considérablement augmenté durant cette même période (PNUE & PAGE 2020: X). La production de métal jaune déclarée aurait donc logiquement dû suivre cette tendance, mais c'est l'inverse qui s'est produit (voir explication ci-dessous).

Production d'or artisanale et à petite échelle du Burkina Faso

Chiffre officiel versus estimations



Chiffre officiel : 457 kg en 2022
(DGMG / ANEEMAS)



Fourchette des estimations retenues
par SWISSAID : 9,5-30 tonnes par an

Les estimations de la production d'or d'EMAPE au Burkina Faso au cours des dix dernières années varient entre 9,5 et 49,6 tonnes. Basé sur une étude réalisée en 2011/2012, l'Arctic Monitoring and Assessment Programme (AMAP) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) mentionnent une production annuelle de **20 à 30 tonnes** (AMAP/UNEP 2013: 99). Dans le cadre d'une évaluation environnementale et sociale du secteur minier au Burkina Faso, le Ministère des mines et de l'énergie (MME)³ indique une production annuelle de **20 tonnes** en 2013 (MME 2014: 44). Le rapport de la Commission d'enquête parlementaire (CEP) sur la gestion des titres miniers et la responsabilité sociale des entreprises minières de l'Assemblée nationale burkinabè cite une fourchette de **15 à 30 tonnes** par an pour la période 2006-2015 (Assemblée nationale 2016: 62, 69). Selon une enquête sur l'orpaillage au Burkina Faso réalisée par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), les 500 à 700 sites miniers du pays ont produit **9,5 tonnes** d'or en 2016 (INSD 2017: 1). Une étude réalisée au nom de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) avance la fourchette de **15 à 20 tonnes** en 2018 en se basant sur des entretiens et des analyses des émissions de mercure dans l'atmosphère (OCDE 2018). Enfin, dans le cadre de l'élaboration d'un Plan d'action national pour

l'élimination du mercure, l'Artisanal Gold Council (AGC) et l'UNEP ont calculé la production d'or d'EMAPE à **49,6 tonnes** par an à la fin des années 2010 (MEEVCC2020: 11, 22).

Pour sa part, SWISSAID a retenu une fourchette de 9,5 à 30 tonnes. Sa décision a été motivée non seulement par une analyse des méthodes de calcul des estimations mentionnées ci-dessus, mais également par des échanges avec plusieurs experts. Par exemple, le chef du Département de mise en œuvre de la norme ITIE (DMO-ITIE)⁴ au Burkina Faso a déclaré que la fourchette retenue par l'OCDE (15-20 tonnes) semblait « assez réaliste »⁵. SWISSAID n'a pas utilisé le chiffre de 49,6 tonnes publié dans le Plan d'action national (MEEVCC2020: 11, 22) comme haut de sa fourchette, car plusieurs experts, dont une personne travaillant pour l'une des organisations ayant contribué à l'étude de base⁶, lui ont indiqué qu'elle le trouvait trop élevé et donc, peu réaliste.

Une comparaison entre les données officielles du gouvernement et la fourchette de l'estimation de la production d'or d'EMAPE non déclarée (9,5 à 30 tonnes) montre que **la production déclarée ne représentait qu'entre 1,5 et 4,8 pour cent de la production totale d'or d'EMAPE en 2022**. En d'autres termes, entre **95,2 et 98,5 pour cent de l'or issu de ce secteur au Burkina Faso n'est pas déclaré au niveau de la production**. Ce chiffre illustre bien l'ampleur du problème: c'est autant d'or sur lequel l'Etat ne peut exercer aucun contrôle ni réaliser aucun revenu. Le secteur de l'EMAPE d'or est pourtant considérable dans ce pays. Selon le Ministère de l'énergie, des mines et des carrières (MEMC), l'or d'EMAPE au Burkina Faso est réparti sur plus de 800 sites et emploie plus de 2 millions de personnes⁷ (MEMC2023: 29).

Sur la base de l'estimation publiée par l'OCDE (15-20 tonnes), qui peut être considérée comme prudente pour les dix dernières années, on peut calculer que **la production d'or d'EMAPE non déclarée au Burkina Faso a atteint 150 à 200 tonnes entre 2012 et 2022, ce qui représente une valeur de CHF 6,7 à 9 milliards**⁸.

Le fait que seule une faible proportion de la production d'or d'EMAPE a été déclarée à l'Etat burkinabè entre 2013 et 2022 s'explique en grande partie par des décisions prises dans les années 1990 et, plus récemment, des défaillances en matière d'encadrement du secteur. Le Comptoir burkinabè des métaux précieux (CBMP) a

été pendant longtemps l'unique organe d'achat officiel. A ce titre, il exerçait un contrôle important sur la chaîne de valeur de l'or d'EMAPE (ECDPM 2020: 7, Werthmann 2017: 419). Il est intéressant de noter que durant les années 1990, le CBMP collectait plus de 2'000 kg d'or par année (ARM 2018: 10). Sa suppression en 1995, suite à l'adoption des programmes d'ajustement structurel en 1991, a conduit à une libéralisation du commerce de l'or et a favorisé la prolifération des comptoirs privés d'achat et d'exportation de l'or (ARM 2018: 9). Rapidement, les statistiques de la production d'or ont chuté, ce qui a causé d'importantes pertes de recettes fiscales pour l'Etat burkinabè (Mines Actu 2023). La CEP a d'ailleurs affirmé en 2016 être « persuadée que la fraude de l'or s'est développée à grande échelle à la suite de la suppression du CBMP » (Assemblée nationale 2016: 69). En 2008, l'Etat burkinabè a mis en place la Brigade nationale anti-fraude de l'or (BNAF), afin de lutter contre le phénomène (Mines Actu 2023). Puis, en 2015, il a créé une nouvelle instance publique, l'Agence nationale d'encadrement des exploitations minières artisanales et semi-mécanisées (ANEEMAS), et lui a donné pour mission de reprendre le contrôle sur le secteur de l'EMAPE d'or (production, traitement et commercialisation). Finalement, en août 2023, l'ANEEMAS a été remplacée par la Société nationale des substances précieuses (SONASP). Pendant toute la durée de son mandat, l'ANEEMAS a eu des difficultés à réguler le secteur de l'EMAPE d'or, qui reste par conséquent dominé par les comptoirs privés et toute une variété d'acteurs informels⁹.

Le fait que seule une faible proportion de la production d'or d'EMAPE a été déclarée pourrait également s'expliquer par la chute du président Blaise Compaoré en 2014 et l'insécurité croissante dans le nord du pays. Le nombre de mines contrôlées par les groupes armés a augmenté, en particulier dans le nord, et ces groupes ne déclarent pas la production de leurs sites à l'Etat burkinabè (International Crisis Group 2019). En réponse à cette situation sécuritaire difficile, les autorités burkinabè ont suspendu temporairement les activités de l'EMAPE d'or sur l'ensemble du territoire (Ministère de la transition énergétique, des mines et des carrières 2023). Il est également intéressant de noter que le nombre de détenteurs d'une autorisation d'exploitation artisanale (AEA) de l'or est passé de 167 à 362 entre 2009 et 2015, avant de chuter très rapidement les années suivantes (63 en 2016, 30 en 2018 et 10 en 2021) (CNS 2019: 30, MEMC 2023: 29). Cette non-reconduction des permis expirés, qui est elle-même certainement liée au départ du président Blaise Compaoré, explique également en partie la baisse de la production d'or d'EMAPE déclarée.

Enfin, il est intéressant de noter que l'Etat burkinabè est en partie lui-même responsable de l'existence d'un marché national parallèle pour l'or d'EMAPE. En effet, une récente recherche montre que la protection contre paiement pratiquée par de nombreux agents étatiques (qui repose souvent sur des arrangements mutuellement avantageux) a pour effet de dissuader les producteurs et négociants d'or d'EMAPE de contribuer au bon fonctionnement de la filière d'achat officielle et renforce la position des trafiquants (Brugger et al. 2023). En particulier, les mineurs locaux « perçoivent la gouvernance salafiste sur les sites miniers comme plus libérale, plus inclusive et économiquement avantageuse » (Brugger & Zongo 2023).

IMPORTATIONS D'OR

Selon les données officielles, aucun or ou presque n'a été importé au Burkina Faso entre 2010 et 2022. Les quantités d'or rapportées au titre d'importations par les autorités burkinabè à UN Comtrade¹⁰, la base de données des Nations Unies sur le commerce international, sont insignifiantes. Il en va de même de celles rapportées par leurs homologues étrangères au titre d'exportations d'or vers le Burkina Faso.

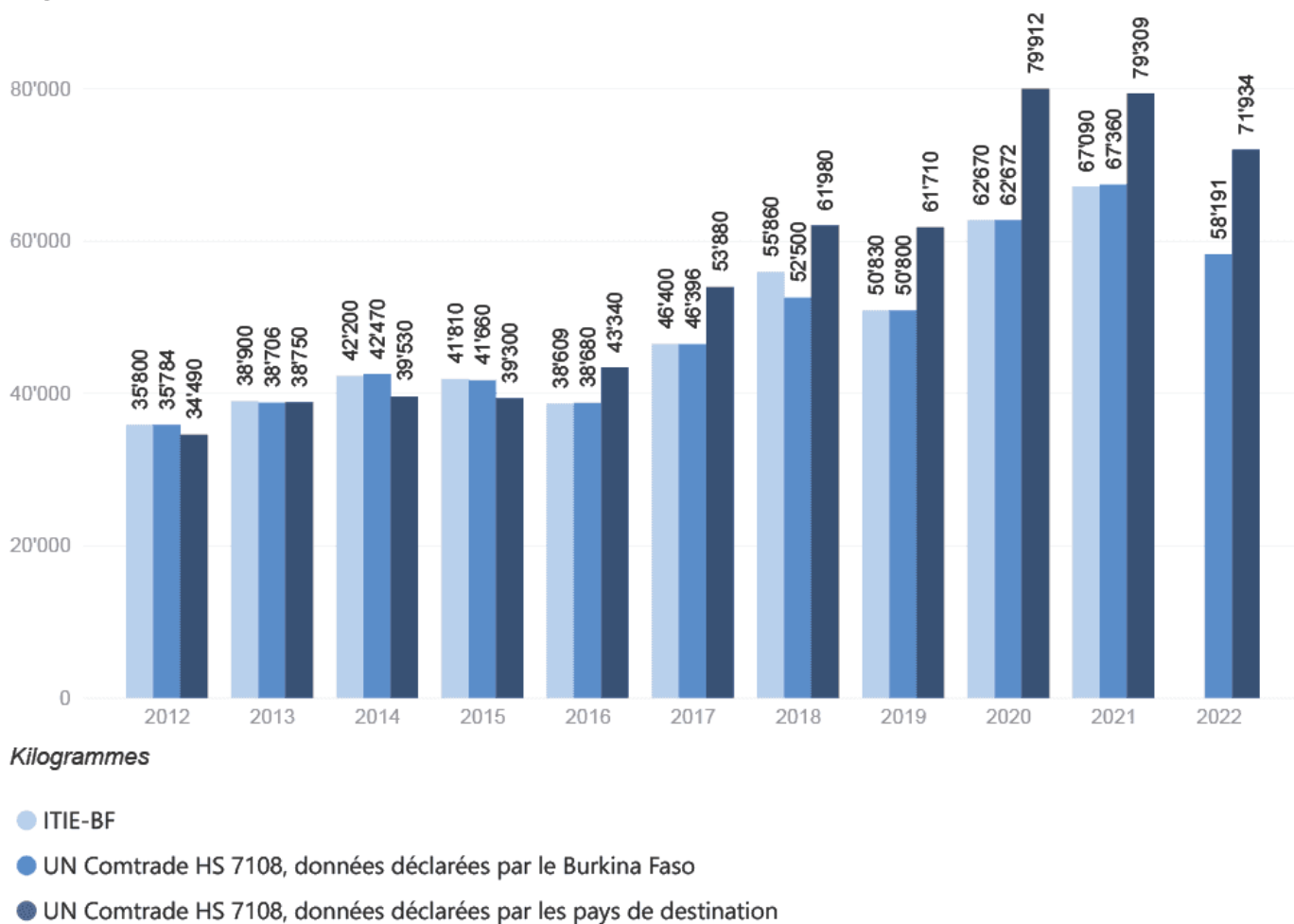
Seules quelques études mentionnent des flux d'or illégaux transitant par le Burkina Faso. Une étude d'IMPACT de la fin des années 2010, notamment, mentionne des exportations d'or illégales de la Côte d'Ivoire vers le Burkina Faso. Ce trafic s'est mis en place durant la guerre civile ivoirienne et a continué de fonctionner par la suite, grâce aux liens étroits tissés pendant cette période (IMPACT2017: 14-15). Selon une étude plus récente réalisée par la Global Initiative against Transnational Organized Crime (GI-TOC), de l'or du Mali transiterait par le Burkina Faso (GI-TOC2022: 35). On ignore quels sont les volumes concernés par ce trafic d'or à destination du Burkina Faso, mais il y a de bonnes raisons de penser qu'ils ne sont pas particulièrement importants, car le pays joue avant tout le rôle de pays d'origine d'une partie de l'or de contrebande qui circule dans la région.

EXPORTATIONS D'OR

La consommation d'or locale au Burkina Faso est négligeable en comparaison avec les volumes extraits des mines. Certes, le métal jaune est utilisé comme monnaie dans certaines transactions ou à des fins de blanchiment d'argent (ARM 2018), mais SWISSAID n'a trouvé aucun signe qu'il existe dans ce pays une importante industrie de la bijouterie ou un autre secteur susceptible de consommer de grandes quantités

d'or. Cela est confirmé par le MEMC, qui indique dans un rapport que seule une « infime partie » de la production minière artisanale et semi-mécanisée est vendue aux bijouteries locales (MEMC2023: 30). SWISSAID en a donc déduit que la quasi-totalité de l'or minier extrait sur place est exportée.

Exportations d'or du Burkina Faso



La comparaison entre les données sur les exportations d'or rapportées par les autorités burkinabè¹¹ à UN Comtrade et les données miroir, à savoir celles sur les importations d'or en provenance du Burkina Faso rapportées par leurs homologues étrangères, révèle des écarts, dont certains sont considérables. En 2012, 2014 et 2015, les autorités burkinabè ont rapporté des exportations d'or plus élevées que les importations des pays partenaires. L'écart annuel est de 1 à 3 tonnes. De 2016 à 2022, la tendance s'est inversée : ce sont les pays partenaires qui ont déclaré des importations d'or en provenance du Burkina Faso plus élevées que les exportations rapportées par les autorités burkinabè. L'écart s'est creusé progressivement, passant de 4,6 tonnes en 2016 à 17,2 tonnes en 2020, avant de baisser légèrement à 13,7 tonnes en 2022. Les écarts entre 2017 et 2022 concernent avant tout des flux d'or en direction de la Suisse et de l'Inde, des pays connus comme les destinations principales de l'or industriel burkinabè.

Comment expliquer ces écarts ? Interrogés à ce sujet par SWISSAID, le chef du DMO-ITIE a répondu que « l'exportation illégale de l'or pourrait être à l'origine de cette situation »¹² et la Direction générale des douanes que l'or « n'a[vait] pas été officiellement déclaré à l'exportation avant la sortie du territoire », autrement dit qu'il avait été « sorti frauduleusement »¹³. Une étude conjointe de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) et de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) ainsi qu'un rapport du MEMC évoquent de leur côté des flux financiers illicites et des sous-facturations pour expliquer les écarts, en particulier avec l'Ouganda, la Suisse et l'Inde (CNUCED2023, MEMC2023: 33).

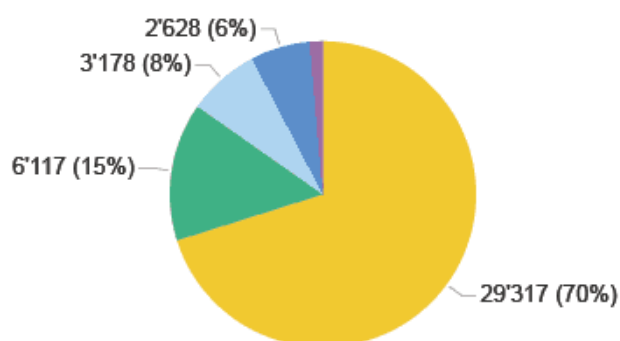
Suite à une analyse détaillée des exportations d'or du Burkina Faso, SWISSAID est arrivée à une conclusion différente : les écarts s'expliquent par autre chose que la contrebande – même si les flux illicites et les sous-facturations ne peuvent pas être totalement exclus.

Les exportations officielles d'or burkinabè se composent presque exclusivement d'or industriel ; elles comportent très peu d'or d'EMAPE. Selon les données transmises par l'ANEEMAS, les quantités d'or d'EMAPE exportées officiellement par le Burkina Faso étaient de seulement 268 kg en 2021 et de 482 kg en 2022¹⁴. Elles représentent donc une toute petite partie des deux premières colonnes de gauche relatives à ces années dans le graphique ci-dessus. Rapporté aux estimations de 9,5 à 30 tonnes d'or d'EMAPE produit dans le pays, cela signifie qu'**en 2022 entre 94,9 et 98,6 pour cent de l'or d'EMAPE a été exporté en contrebande vers les pays limitrophes**. Comme ces pays ne déclarent pas cet or à l'importation, il ne figure pas dans les colonnes de droite du graphique ci-dessus.

Exportations d'or du Burkina Faso : pays de destination

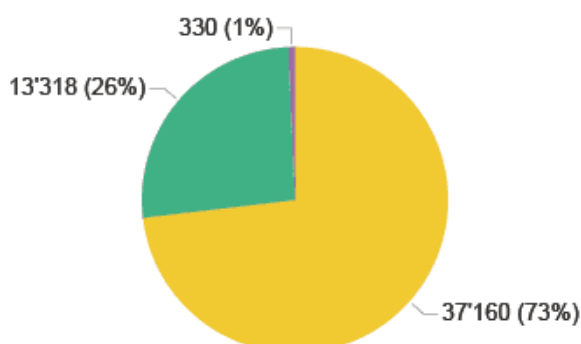
selon le Burkina Faso

2015



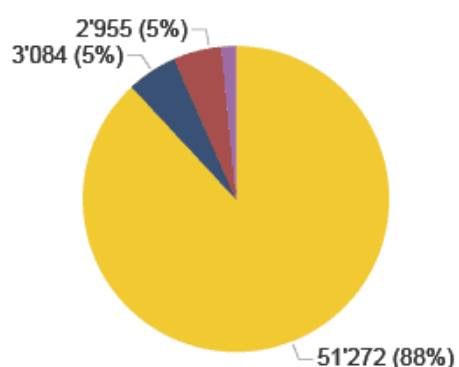
● Suisse ● Inde ● Bénin ● Afrique du Sud ● autres

2019



● Suisse ● Inde ● autres

2022



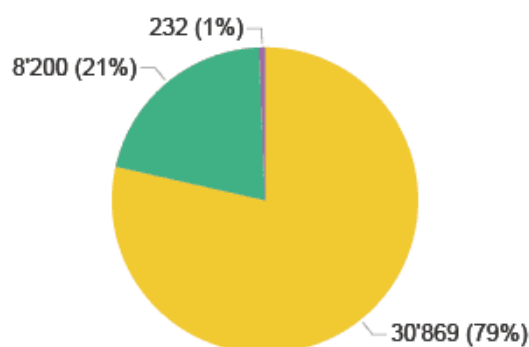
● Suisse ● Emirats arabes unis ● Mali ● autres

Kilogrammes

Source : UN Comtrade HS 7108, données déclarées par le Burkina Faso

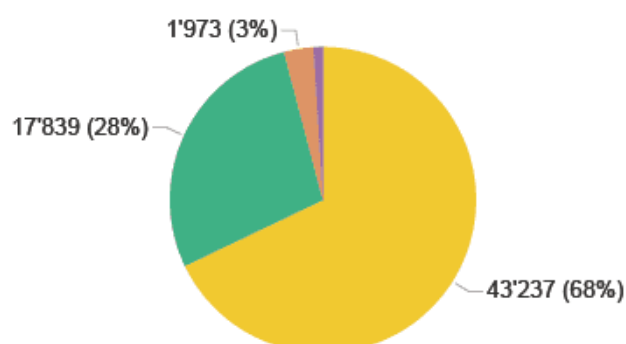
selon les autres pays

2015



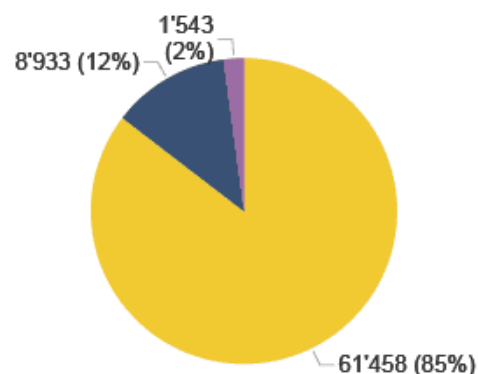
● Suisse ● Inde ● autres

2019



● Suisse ● Inde ● Ouganda ● autres

2022



● Suisse ● Emirats arabes unis ● autres

Kilogrammes

Source : UN Comtrade HS 7108, données déclarées par les pays de destination

Les graphiques ci-dessus montrent clairement que la Suisse et l'Inde sont les principaux pays de destination de l'or burkinabè déclaré à l'exportation. La Suisse joue ce rôle depuis de nombreuses années. Chaque année, entre 70 et 88 pour cent

de l'or burkinabè déclaré à l'exportation est acheminé vers ce pays. L'Inde est le second partenaire le plus important du Burkina Faso en matière de commerce de l'or depuis 2014.

La comparaison des données burkinabè avec celles des pays partenaires révèle qu'une partie de l'or qui quitte le Burkina Faso chaque année est déclarée à l'importation dans les pays de destination, mais pas à l'exportation au Burkina Faso. Cela concerne les flux vers la Suisse et vers l'Inde, qui sont analysés ci-dessous (cf. graphiques à lignes), et également les flux vers la Turquie, l'Ouganda et le Rwanda.

En 2011 et en 2012, les autorités turques ont rapporté à UN Comtrade des importations d'or en provenance du Burkina Faso de 3 et 4,05 tonnes, tandis que les autorités burkinabè n'ont rapporté des exportations d'or vers la Turquie que de 0,08 et 0,76 tonne. Un tel écart, d'une hauteur de plusieurs tonnes par an, interroge. De même, les autorités ougandaises rapportent depuis 2018 des importations d'or en provenance du Burkina Faso, avec des poids totaux allant de 0,4 à 2,4 tonnes, tandis que leurs homologues burkinabè ne rapportent aucune exportation de métal jaune vers l'Ouganda. Le même constat peut être fait au sujet du Rwanda : les autorités rwandaises ont rapporté des importations d'or en provenance du Burkina Faso de 0,4 à 2,3 tonnes par an entre 2019 et 2022, ce qui ne correspond aucunement aux déclarations des autorités burkinabè. Selon les recherches de SWISSAID (cf. profils pays [Ouganda](#) et [Rwanda](#)), cet or proviendrait en réalité de pays voisins de l'Ouganda et du Rwanda, en particulier de la République Démocratique du Congo, et n'aurait pas été extrait au Burkina Faso. Il faut donc conclure à la présence de fausses déclarations dans les pays importateurs. De telles déclarations augmentent artificiellement l'écart entre les données rapportées par le Burkina Faso et celles rapportées par ses pays partenaires dans le commerce de l'or.

La comparaison des graphiques à disques ci-dessus montre également qu'une partie de l'or déclaré à l'exportation au Burkina Faso n'a pas été déclaré à l'importation dans les pays de destination. Cela concerne en particulier les flux vers l'Afrique du Sud jusqu'en 2017 et vers le Bénin en 2015. Dans le cas de l'Afrique du Sud, le phénomène s'explique par le fait que les autorités de ce pays ne rapportent pas les importations de manière détaillée à UN Comtrade ; en particulier, elles n'indiquent pas le pays d'origine de l'or importé (cf. profil pays [Afrique du Sud](#)). Il est donc impossible de savoir si cet or burkinabè a été déclaré en Afrique du Sud. Dans le cas du Bénin, les

autorités burkinabè ont rapporté des exportations de 3,17 tonnes d'or à destination de ce pays en 2015. Cependant, la valeur totale de ces exportations n'atteint que USD 88'010, ce qui correspond au prix de quelques kilogrammes d'or tout au plus. Cette incohérence révèle une erreur, mais on ne sait pas si c'est le poids ou la valeur qui a été rapporté de manière erronée¹⁵. Les transactions entre le Burkina Faso et l'Afrique du Sud, d'une part, et entre le Burkina et le Bénin, d'autre part, expliquent en grande partie pourquoi le Burkina Faso a déclaré des exportations plus élevées que les importations déclarées par les autres pays en 2012, 2014 et 2015.

Il est intéressant de noter que jusqu'en 2021, les Emirats arabes unis (EAU), principale destination de l'or d'EMAPE africain, ont importé relativement peu d'or du Burkina Faso de manière directe. Entre 2015 et 2021, les quantités rapportées à UN Comtrade par les autorités émiraties ont varié entre 95 et 301kg par année, alors que la quasi-totalité de l'or d'EMAPE burkinabè est acheminée clandestinement vers les pays voisins, d'où il est en majeure partie réexporté vers les EAU (cf. ci-dessous).

Raffineries LBMA : importations d'or en provenance du Burkina Faso



Kilogrammes

Source : LBMA Country of Origin Data

Ces graphiques ne montrent que les importations d'or provenant de mines industrielles ou grande échelle.

Le poids des importations des raffineries LBMA d'Asie ou Australie en 2018 a été corrigé selon les indications de la LBMA.

Selon les données sur les pays d'origine publiées par la London Bullion Market Association (LBMA), qui se définit elle-même comme « l'autorité mondiale en matière de métaux précieux », les cinq raffineries suisses membres de l'association ont importé annuellement entre 34'451 et 59'708 kg d'or industriel en provenance du

Burkina Faso entre 2018 et 2022 ([LBMA Country of Origin Data](#)). Les raffineries LBMA basées en Asie ou Australie ont elles aussi importé exclusivement de l'or industriel du Burkina Faso, mais en quantités moindres: entre 542 et 16'000 kg entre 2018 et 2022¹⁷.

Les chiffres publiés par la LBMA montrent que l'or industriel burkinabè a été traité presque exclusivement par des raffineries certifiées par ce standard international entre 2018 et 2021. En effet, pour les années 2018 à 2021, les raffineurs LBMA ont traité 50,5, 51,3, 57,3 et 68 tonnes d'or fin en provenance de mines industrielles du Burkina Faso ([LBMA 2020: 37](#), [LBMA 2021: 47](#), [LBMA 2022: 28](#) et [LBMA 2023: 32](#)). Ces années-là, les mines d'or industrielles du pays ont produit respectivement 52,4, 50,3, 62,2 et 66,8 tonnes d'or selon les autorités burkinabè. Les écarts d'une tonne en 2019 et 2021 ne devraient pas exister et sont liés à des erreurs non identifiées.

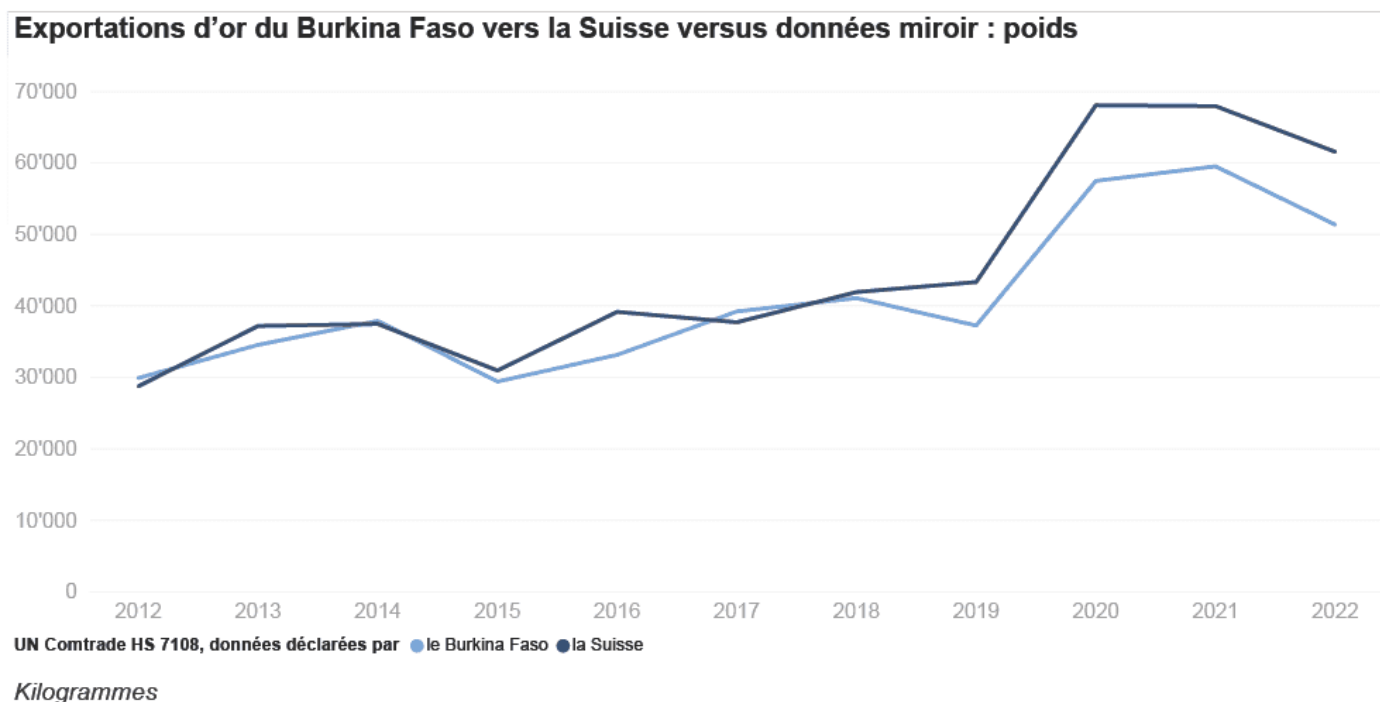
L'absence de chiffres concernant l'or d'EMAPE burkinabè dans les rapports de la LBMA indique qu'aucune raffinerie LBMA n'a importé directement ce type d'or en provenance du Burkina Faso pendant la période susmentionnée ([LBMA Country of Origin Data](#)).

Dans le cadre d'une recherche antérieure ([SWISSAID 2023](#)), SWISSAID est parvenue à identifier la ou les raffineries partenaires de 13 mines industrielles burkinabè sur la période 2015-2023. Le tableau ci-dessous montre que les raffineries Metalor et MKS PAMP (avec sa filiale MMTC-PAMP) sont les principales sociétés traitant l'or industriel burkinabè.

Mine	Nom de la compagnie minière	Nom de la raffinerie	Pays de la raffinerie
Essakane	Iamgold	Metalor (depuis 2010 et au moins jusqu'en 2023)	Suisse
Taparko-Bouroum	Nordgold	Metalor (jusqu'en 2018); MKS PAMP ou MMTC-PAMP (de 2018 à mars 2022)	Suisse ; Suisse ou Inde
Wahgnion	Lilium Mining (Endeavour Mining jusqu'en 2023)	Argor (au moins jusqu'en 2020) ; Metalor (à partir de 2021 et au moins jusqu'en 2023)	Suisse
Mana	Endeavour Mining	Metalor (au moins jusqu'en 2023)	Suisse
Bomboré	Orezone	Metalor (depuis 2022 et au moins jusqu'en 2023)	Suisse
Karma	Néré Mining (Endeavour Mining jusqu'en 2022)	Metalor (au moins jusqu'en 2023)	Suisse
Hounde	Endeavour Mining	Metalor (au moins jusqu'en 2023)	Suisse
Boungou	Lilium Mining (Endeavour Mining jusqu'en 2023)	Metalor (au moins jusqu'en 2023)	Suisse
Yaramoko	Fortuna Silver Mines (Roxgold jusqu'en 2021)	Metalor (au moins jusqu'en 2023)	Suisse
Bissa-Bouly	Nordgold	MKS PAMP ou MMTC-PAMP (de 2018 à mars 2022)	Suisse ou Inde
Youga	Avesoro Holdings	MKS PAMP ou MMTC-PAMP (arrêté depuis plusieurs années)	Suisse ou Inde
Balogo	Avesoro Holdings	MKS PAMP ou MMTC-PAMP (arrêté depuis plusieurs années)	Suisse ou Inde
Sanbrado	West African Resources (SOMISA)	MKS PAMP ou MMTC-PAMP (au moins jusqu'en 2023)	Suisse ou Inde

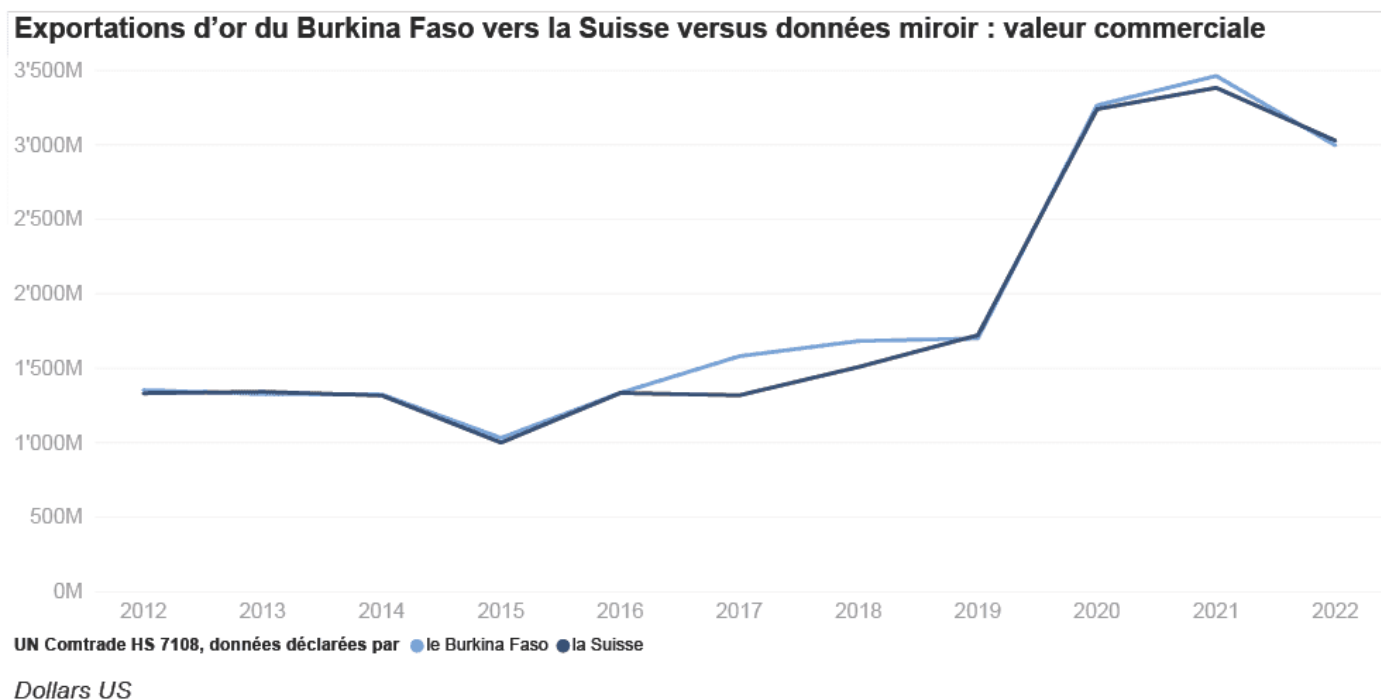
Source : *De l'ombre à la lumière. Les relations d'affaires entre les mines d'or industrielles en Afrique et les raffineries* (SWISSAID 2023). Le rapport contient les références pour chacune des relations d'affaires listées ci-dessus.

Le tableau ci-dessus confirme que les raffineries LBMA basées en Suisse jouent un rôle de premier plan dans le commerce de l'or industriel en provenance du Burkina Faso. Ceci pourrait changer à l'avenir avec l'annonce de la construction d'une raffinerie d'or à Ouagadougou. D'une capacité de production annuelle de 150 tonnes par année, soit environ 400 kg d'or par jour, la raffinerie est codétenue par Ismaël Sibi, directeur de la société Marena Gold et détenteur d'une raffinerie au Mali. La mise en service de cette nouvelle raffinerie est prévue pour la fin de l'année 2024 (Le Monde & AFP 2023).



L'analyse des exportations d'or du Burkina Faso vers la Suisse démontre qu'il y a des écarts entre les données rapportées par les autorités de ces deux pays. Pour certaines années (2012, 2014, 2015, 2017 et 2018), les exportations d'or rapportées par les autorités burkinabè à UN Comtrade sont pratiquement identiques aux importations rapportées par les autorités suisses¹⁸. Pour d'autres années, en revanche, l'écart est important. En 2016 et en 2019, l'écart est de plus de 6 tonnes alors qu'en 2020 et 2022, il atteint plus de 10 tonnes.

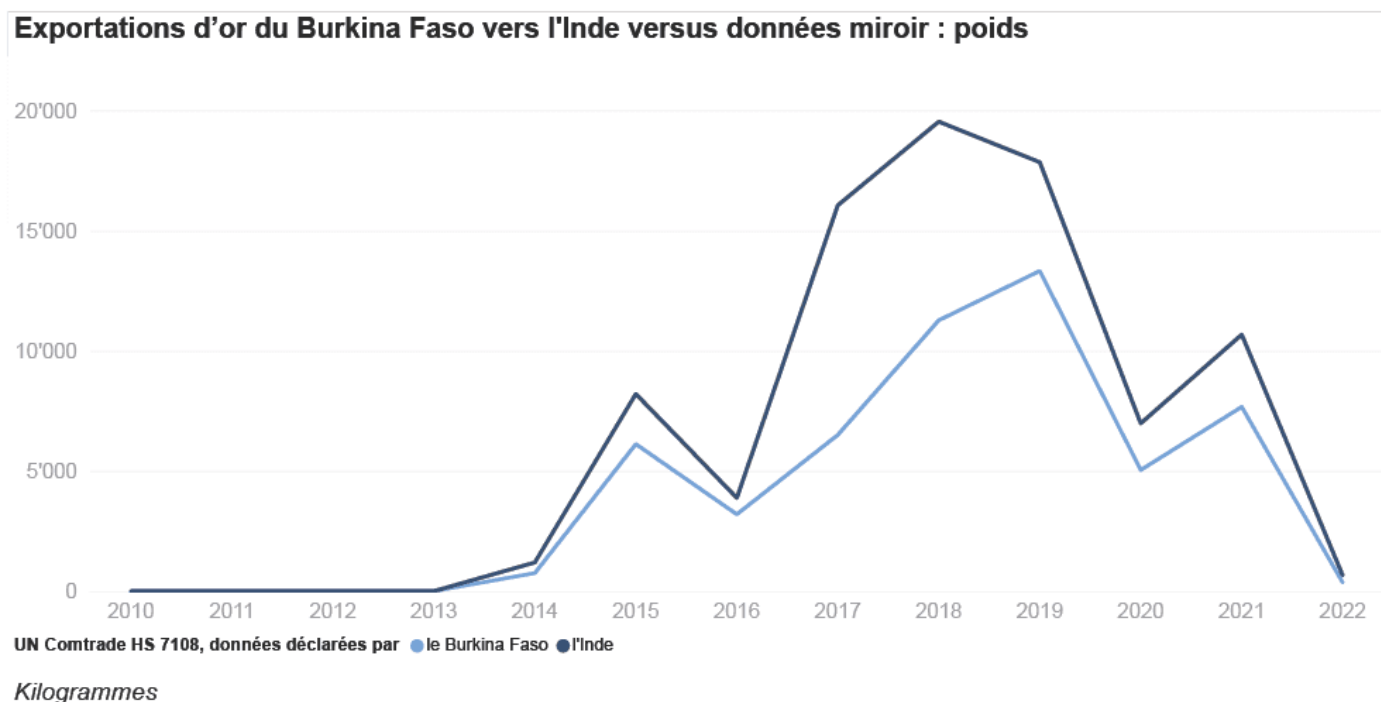
Bien que cet écart soit problématique, on ne peut pas pour autant l'interpréter comme une preuve qu'il existe des exportations d'or non déclarées du Burkina Faso vers la Suisse. En effet, si l'on fait la même comparaison, mais sur la base de la valeur commerciale, on obtient un résultat fort différent.



Pour la période 2019-2022, les poids totaux rapportés à UN Comtrade par les autorités burkinabè, d'une part, et ceux rapportés par leurs homologues suisses, d'autre part, diffèrent fortement, tandis que les valeurs commerciales rapportées par les deux pays, elles, sont très proches. Cela suggère qu'il pourrait y avoir une incohérence au niveau des poids rapportés. En cherchant à expliquer cette incohérence, SWISSAID a découvert qu'elle découlait en grande partie du type d'or pris en compte de part et d'autre : tandis que les autorités burkinabè ont rapporté les exportations en or fin, les autorités suisses ont rapporté les importations en or brut¹⁹. Les deux types d'or n'ayant, par définition, pas le même poids, mais la même valeur (ou presque), cette différence de pratique explique que des écarts sont observables en matière de poids et non en matière de valeur. En d'autres termes, ces écarts ne correspondent très vraisemblablement pas à des exportations illégales.

L'analyse effectuée permet également d'affirmer que la Suisse n'a pratiquement pas importé d'or d'EMAPE du Burkina Faso ces dernières années. La seule information trouvée à ce sujet concerne les 4kg d'or exporté par la société ALTEIA à destination de la Suisse en 2021 (ITIE-BF 2023: 119).

Ceci dit, SWISSAID, entre autres, a démontré qu'il existe un risque considérable que de l'or du Burkina Faso exporté clandestinement vers les EAU atterrisse ensuite en Suisse (SWISSAID 2020, SWISSAID 2024: 49ss).



Les écarts entre les exportations d'or vers l'Inde rapportées par les autorités burkinabè à UN Comtrade et les importations d'or en provenance du Burkina Faso rapportées par les autorités indiennes sont devenus importants à partir de 2017 (9,5 tonnes en 2017, 8,2 tonnes en 2018 et 4,5 tonnes en 2019). SWISSAID a procédé à une analyse détaillée des données disponibles et est arrivée à la conclusion que ces écarts proviennent très vraisemblablement d'erreurs commises au niveau des quantités d'or exporté rapportées par les autorités burkinabè²⁰. En d'autres termes, la probabilité que les écarts observables entre les données indiennes et les données burkinabè correspondent à des flux d'or non déclaré est faible, même si cela ne peut pas être totalement exclu. L'analyse effectuée permet également d'affirmer que, selon toute vraisemblance, l'Inde n'a pas ou pratiquement pas importé d'or d'EMAPE du Burkina Faso ces dernières années²¹.

La chute des exportations d'or du Burkina Faso vers l'Inde en 2022 (de 7'663kg en 2021 à 355kg en 2022) coïncide avec l'augmentation de celles vers les EAU (de 141kg en 2021 à 3'084kg en 2022). Cette évolution est due notamment à l'interruption des relations d'affaires entre les mines d'or industrielles burkinabè appartenant au groupe russe Nordgold (Taparko-Bouroum, Bissa-Bouly) et la raffinerie MMTC-PAMP. Suite à cette interruption, l'or de ces mines a été exporté auprès d'une raffinerie émiratie ([Africa Intelligence 2022](#)). D'ailleurs, cette réorganisation des relations

d'affaires des mines burkinabè de Norgold pourrait également expliquer la hausse soudaine des exportations d'or burkinabè vers le Mali (de 8 kg en 2021 à 2'955 kg en 2022), car l'or de ces mines aurait transité par le Mali avant de rejoindre Dubaï ([Africa Intelligence 2022](#)).

EXPORTATIONS D'OR EN CONTREBANDE

Il est impossible de connaître avec précision les volumes d'or qui quittent le Burkina Faso en contrebande ou leur destination, car le métal jaune n'est pas déclaré à l'importation dans les pays par lesquels il transite. Néanmoins, l'estimation de la Commission d'enquête parlementaire ([Assemblée nationale 2016: 62, 69](#)) selon laquelle **la fraude pourrait atteindre 15 à 30 tonnes** (soit FCFA 300 mrd) par an paraît réaliste. Les auteurs d'une étude coordonnée par l'ITIE-BF ont calculé que les flux financiers illicites liés au commerce de l'or au Burkina Faso ont atteint 3 mrd USD (l'777 mrd FCFA) sur la décennie 2012-2021 ([ITIE-BF 2024: 69](#))²².

Le Ministère de l'énergie, des mines et des carrières (MEMC) reconnaît le problème et le rôle de premier plan joué par les pays voisins dans ce trafic. Dans son Rapport 2021-2022 sur l'état de la fraude en matière de commercialisation de l'or et autres substances précieuses, il énumère les pays limitrophes suivants comme destination de l'or d'EMAPE burkinabè : le Togo, le Mali, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Bénin ([MEMC 2023: 32](#)). Ces pays ne jouent toutefois qu'un rôle de transit, puisque la grande majorité de l'or est réexporté vers les EAU.

Longtemps considéré comme la principale plaque tournante du trafic d'or burkinabè, le **Togo** a vu ses exportations d'or chuter à partir de 2019 (cf. profil pays [Togo](#)). Cette brusque diminution est due notamment à la disparition des deux principales sociétés de trading d'or basées au Togo, à savoir Soltrans et Wafex ([ITIE Togo 2020: 9](#)). Ces sociétés ont cessé leurs activités en, respectivement, juillet 2018 et février 2019. Les liens entre ces sociétés et les comptoirs d'achats burkinabè ont été clairement établis. Par exemple, une enquête réalisée par l'ONG Public Eye en 2015 avait démontré que SOMIKA était l'un des principaux fournisseurs de Wafex ([Public Eye 2015: 17](#)). L'enquête avait également révélé qu'au moins 7 tonnes d'or d'EMAPE burkinabè étaient exportées en contrebande vers Lomé chaque année ([Public Eye 2015: 3](#)). Selon un rapport de l'OCDE datant de 2018, ce type d'échange frauduleux concernait 12 à 20 tonnes d'or par année ([OCDE 2018: 29](#)). Cette fourchette paraît

réaliste dans la mesure où le Togo, qui ne produit quasiment pas d'or, en a exporté plus de 19 tonnes en 2017, selon les données UN Comtrade (cf. profil pays **Togo**). Les exportations d'or burkinabè en contrebande vers le Togo pourraient avoir repris en 2021. En effet, les importations d'or des EAU en provenance du Togo se sont élevées à 10,6 tonnes en 2021 et à 20,6 tonnes en 2022.

Au cours des dernières années, les flux illicites d'or burkinabè en direction du **Mali** ont nettement augmenté (**UNODC2023: 19**). Interrogé par SWISSAID en 2021, le chef du DMO-ITIE a avancé que l'or artisanal burkinabè transitait désormais principalement par le Mali avant d'être exporté à Dubaï²³. Deux experts avec lesquels SWISSAID a échangé en 2022 et 2023 ont confirmé l'augmentation de ces flux, en précisant que cela concerne avant tout l'or extrait des mines du nord du Burkina Faso, qui se situent à la frontière du Mali et dont un certain nombre sont contrôlées par des groupes armés²⁴. Une étude de l'ONG Partenariat Afrique Canada (PAC, renommée par la suite Impact) datant de 2017 affirmait déjà qu'il était « vraisemblable » que le Mali importe de l'or du Burkina Faso (**PAC2017: 5**, cf. aussi **Jeune Afrique 2021**).

Outre le Togo et le Mali, qui sont les deux principales destinations de l'or burkinabè de contrebande, d'autres pays sont également impliqués dans ce trafic. Les exportations clandestines d'or burkinabè vers le **Ghana** sont mentionnées dans une étude réalisée par la Global Initiative Against Transnational Organized Crime (GI-TOC) pour le compte de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) (**GI-TOC & ONUDI2019: 29**) et une recherche menée par l'ONG Impact (**Impact2019: 21**). La **Côte d'Ivoire** et le **Niger** sont également cités comme des destinations potentielles de l'or d'EMAPE du Burkina Faso acheminé clandestinement hors du pays (**L'Economiste du Faso 2018**). Les flux vers le Niger seraient toutefois limités actuellement à cause de l'insécurité le long de la frontière (**UNODC2023: 19**). Enfin, le **Bénin** pourrait également être devenu une destination pour l'or burkinabè de contrebande au cours de la dernière décennie (**Reuters 2019**). En effet, le pays ne produit que très peu d'or, mais en exporte des quantités considérables, à l'image du Togo (cf. profil pays **Bénin**).

Les filières de la contrebande d'or burkinabè ont évolué au cours des dix dernières années. La perturbation des chaînes d'approvisionnement en or due à l'insécurité croissante dans le pays a poussé les acteurs de ce secteur à se tourner de plus en plus

vers les Etats voisins. Les flux d'or burkinabè sont également fortement influencés par les accords de financements (GI-TOC2023: 36).

Les comptoirs jouent un rôle central dans le commerce illicite de l'or d'EMAPE au Burkina Faso. Selon la CEP, seuls 40 des 105 comptoirs déclarés étaient en règle au niveau fiscal en 2016 (Assemblée nationale 2016: 69). En 2021, 38 comptoirs possédaient une licence, mais le MEMC a reconnu que leur nombre était en réalité bien plus élevé (Levin Sources & BGR2022: 25-26). Dans son rapport, la CEP pointait du doigt les responsables des comptoirs, dont beaucoup faisaient l'objet de redressements fiscaux et possédaient un nombre de titres miniers nettement supérieurs à ce que la loi admet. La CEP ciblait particulièrement Kindo Adama, détenteur de plus de 79 titres miniers, avec les sociétés SOMIKA et CMP Sarl, Pafadnam Saïdou (37 titres miniers) avec la société Burkina métal, et Sawadogo Sayouba (12 titres miniers) avec la société Sav'or Sarl (Assemblée nationale 2016: 69). La majorité de l'or d'EMAPE burkinabè semble être toujours exporté par un nombre restreint de comptoirs. En effet, en 2022, seuls 4 comptoirs (dont l'ANEEMAS) ont exporté plus de 20 kg d'or (MEMC2023: 30). Les profils des propriétaires directs et effectifs des comptoirs varient ; certains sont détenus par des personnes étrangères (Brugger et al. 2023: 11).

La contrebande d'or burkinabè s'explique en grande partie par une différence de régime fiscal : la taxe à l'exportation d'or au Burkina Faso est plus élevée que celles des pays voisins et le produit de la vente doit être rapatrié dans le pays. Une enquête de terrain menée en 2021 a permis de montrer que cela poussait les comptoirs à ne faire passer que le strict minimum de l'or qu'ils exportent par la voie officielle (Levin Sources & BGR2022: 25-26). Cette pratique ne date pas d'hier ; elle a été observée tout au long des années 2010. L'enquête de Public Eye datant 2015, par exemple, a révélé que la Société minière Kindo Adama (SOMIKA), créée par l'important négociant de métal jaune burkinabè Adama Kindo, ne déclarait qu'une partie de son or et acheminait le reste de manière clandestine vers le Togo (Public Eye 2015: 17). De même, Patrick Gagnon, un marchand d'or canadien qui a ouvert puis gérés plusieurs bureaux d'achat au Burkina Faso, a déclaré en 2017 que « le modus operandi, c'était que tu declares un ou deux kilos, mais que tu transportes toujours plus » (Le Droit 2017). Selon un exportateur d'or burkinabè, le prix de l'or sur le marché local est si élevé qu'il est impossible de réaliser un bénéfice en exportant l'or de façon légale,

c'est-à-dire en payant les taxes et les redevances imposées par l'Etat (UNODC2023: 17).

Le contrôle du secteur de l'EMAPE d'or par le biais de l'ANEEMAS est resté un défi majeur tout au long de l'existence de cette instance publique, et ce, malgré les incitations. Avec l'adoption de la loi de 2017 sur la commercialisation de l'or, par exemple, la taxe à l'exportation prélevée sur l'or vendu à travers l'ANEEMAS est passée de FCFA 450'000 à 200'000 par kilogramme (ECDPM2020: 15). Mais cela n'a pas permis de relever le niveau des achats d'or de l'ANEEMAS, qui est resté très bas. En septembre 2019, l'ANEEMAS a conclu un accord de partenariat avec la raffinerie belge Affinor pour le traitement de son or. Par cet accord, l'agence burkinabè s'est engagée à livrer un minimum de 25 kg d'or par mois (à l'exception des périodes de suspension des activités artisanales), soit au minimum 200 kg par an, à la raffinerie belge. Cependant, les quantités d'or exportées par l'ANEEMAS ont été bien inférieures au minimum contractuel. L'ANEEMAS a exporté 11,6 kg d'or en 2019, 78,8 kg en 2020, 22,3 kg en 2021 et 42,2 kg en 2022 (MEMC2023: 30). Selon l'ITIE-BF, l'accord de partenariat entre l'ANEEMAS et Affinor n'a pas été renouvelé en 2021 (ITIE-BF 2021: 110). Le pic de 2020 (78,8 kg) serait lié à la pandémie du COVID-19 et à la fermeture des frontières. Comme les comptoirs ne pouvaient plus exporter, leurs prix d'achat ont chuté et les vendeurs se sont tournés vers l'ANEEMAS qui a maintenu ses prix. Cependant, faute de liquidités suffisantes, l'ANEEMAS n'est pas parvenue à augmenter ses achats après la réouverture des frontières (Brugger et al. 2023: 20).

Les chargements d'or de contrebande empruntent principalement la voie terrestre, ce qui rend ce type de trafic difficile à contrôler, car les frontières du Burkina Faso sont poreuses. L'or qui emprunte la voie aérienne passe en général par un aéroport international (en l'occurrence celui de Ouagadougou), qui peut servir de goulot d'étranglement, comme l'illustrent les saisies douanières souvent réalisées dans ce type de lieu (voir, p. ex., Faso7 2021).

-
1. Il faut toutefois garder à l'esprit que les estimations disponibles concernent pour la plupart la fin des années 2010 ; il n'est pas certain qu'elles représentent fidèlement la production d'or de l'EMAPE au début des années 2020↩

2. Un expert du secteur de l'or burkinabè a rendu SWISSAID attentive au fait que le chiffre de 700 sites paraît peu plausible au vu des estimations du nombre de sites d'orpaillage total dans le pays (qui ne dépassent pas le millier). Il a également tenu à préciser qu'en réalité, ces sites n'ont pas été abandonnés par les mineurs artisanaux, mais fermés par les autorités, vraisemblablement afin d'éviter que les salafistes mettent la main dessus. « Les salafistes n'interdisent ou ne restreignent pas l'extraction [d'or], au contraire », a-t-il relevé. Commentaire d'un expert du secteur de l'or burkinabè adressé à SWISSAID, 7 février 2024.↩
3. Le MME était le prédécesseur du Ministère de l'énergie, des mines et des carrières (MEMC).↩
4. Le DMO-ITIE est rattaché au Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID).↩
5. Réponse du chef du DMO-ITIE à SWISSAID, 5 octobre 2021.↩
6. Réponse d'un-e expert-e à SWISSAID, octobre 2020. Cet-te expert-e a tenu à rester anonyme.↩
7. Un expert du secteur de l'or burkinabè a rendu SWISSAID attentive au fait que ce chiffre de 2 millions inclut vraisemblablement les personnes à charges. A titre de comparaison, l'INSD chiffre les employés directs du secteur à un peu plus de 140'000 en 2017 (INSD2017: 1). Commentaire d'un expert du secteur de l'or burkinabè adressé à SWISSAID, 7 février 2024.↩
8. Calculé sur un prix de l'or de CHF 45'000/kg. Il s'agit d'une moyenne prudente du prix de l'or entre 2012 et 2022.↩
9. L'Office national de sécurisation des sites miniers (ONASSIM) et la BNAF ont également pour tâche de contrôler le secteur, mais ces agences n'ont été que « périphériques aux efforts de l'ANEEMAS », selon l'European Centre for Development Policy Management (ECDPM) (ECDPM 2020: 14).↩
10. Sur les limites de l'utilisation de la base de données UN Comtrade pour l'analyse, voir SWISSAID 2024: 10-11.↩
11. Pour la plupart des années, ces données correspondent à celles que l'ITIE-BF a publié dans ses rapports, ce qui est rassurant. Seule exception, l'écart de plus de 3 tonnes en 2018 demande une explication.↩
12. Réponse du chef du DMO-ITIE à SWISSAID, 5 octobre 2021.↩
13. Réponse de la Direction générale des douanes à SWISSAID (transmise via l'ITIE-BF), 13 octobre 2021.↩

14. Réponse de l'ANEEMAS à SWISSAID (transmise via une personne au Burkina Faso), 19 février 2023.↩
15. Le rapport 2015 d'ITIE-BF reprend les données rapportées à Comtrade et affirme sur cette base que l'or exporté au Bénin représentait 8 pour cent du total des exportations d'or du Burkina Faso cette année-là (ITIE-BF 2017: 68). Cet exemple montre qu'il y a des erreurs non seulement dans les données rapportées par le Burkina Faso à UN Comtrade mais également dans au moins un rapport de l'ITIE-BF.↩
16. Le chiffre très bas de 16 kg en 2018 publié dans le Responsible Sourcing Report (LBMA 2020: 37) est erroné. Interrogée à ce sujet par SWISSAID, la LBMA a reconnu qu'il s'agissait d'une erreur; le chiffre correct est 16'000 kg. Réponse de la LBMA à SWISSAID, 7 octobre 2022.↩
17. Malgré cela, l'ITIE-BF rapporte des chiffres plus élevés pour deux de ces années (39,12 tonnes en 2017 et 43 tonnes en 2018). Cela pourrait s'expliquer en partie par le fait que MKS PAMP SA, une société basée Suisse, décide en temps voulu si l'or qu'elle importe du Burkina Faso va à sa raffinerie en Suisse ou à MMTC-PAMP en Inde, qui appartient au même groupe.↩
18. L'analyse de SWISSAID se base sur plusieurs constats. Tout d'abord, la comparaison entre la production industrielle et les exportations d'or burkinabè entre 2010 et 2021 montre qu'il y avait des écarts importants jusqu'en 2015. Cela suggère que jusque-là, la production industrielle était rapportée en or fin, tandis que les exportations étaient rapportées en or brut. A partir de 2016, les chiffres sur la production et ceux sur les exportations sont pratiquement identiques, ce qui suggère qu'à partir de cette année-là, les exportations ont été déclarées en or fin et non plus en or brut – ce que confirme le rapport de ITIE-BF de 2017 (ITIE-BF 2019: 46 et 74). Bien que le rapport ITIE-BF 2019 mentionne que «les poids déclarés par la douane sont les poids bruts alors que ceux déclarés par la DGMG sont les poids d'or fin» (ITIE-BF 2019: 134), il cite un chiffre pour la production d'or cette année-là (50,52 tonnes) qui est très proche de celui sur les exportations (50,83 tonnes), ce qui donne plutôt à penser que le même type d'or a été retenu dans les deux cas. Les données LBMA semblent confirmer que le poids de l'or fin a été vraisemblablement retenu par erreur dans les déclarations d'exportations d'or. En 2019 et en 2021, les exportations d'or du Burkina Faso vers la Suisse étaient pratiquement identiques aux importations rapportées à la LBMA par les raffineries suisses membres de cette association. Plusieurs

raffineries suisses certifiées LBMA ont confirmé à SWISSAID qu'elles rapportent leurs importations en or fin à la LBMA et en or brut aux douanes suisses. En somme, les autorités burkinabè ont très vraisemblablement rapporté les exportations d'or du Burkina Faso en or fin et les autorités suisses leur importations d'or du Burkina Faso en or brut, d'où les écarts de poids observables.↩

19. Les statistiques douanières relatives aux importations d'or de l'Inde en 2018 et en 2019 indiquent que la raffinerie MMTC-PAMP a été le principal importateur indien d'or burkinabè à cette période (plus de 18,5 tonnes d'or par an). Cette société, qui appartient à MKS PAMP Group et dont les approvisionnements sont gérés depuis la Suisse par MKS PAMP SA, est certifiée par la LBMA ; ses approvisionnements sont donc communiqués à l'association londonienne, qui les publie dans ses Sustainability and Responsible Sourcing Reports. La comparaison des exportations d'or du Burkina Faso vers l'Inde avec les importations d'or en provenance du Burkina Faso déclarées par des raffineries LBMA dans la région Asie ou Australie révèle que les premières sont inférieures aux secondes. En effet, en 2018, les exportations d'or du Burkina Faso vers l'Inde se montent à seulement 11'265 kg (et 0 kg vers l'Australie), tandis que la LBMA a indiqué à SWISSAID que les raffineries certifiées selon sa norme basées en Inde ou en Australie avaient importé 16'000 kg d'or en provenance du Burkina Faso (et non 16 kg, comme indiqué par erreur dans le Responsible Sourcing Report 2018). De même en 2019 : les autorités burkinabè n'ont rapporté des exportations vers l'Inde que de 13'318 kg d'or (et de 0 kg vers l'Australie), tandis que la LBMA a publié des importations de 14'700 kg. En théorie, pourtant, c'est l'inverse qui devrait être vrai, car les raffineries LBMA rapportent leurs importations à l'association en or fin, tandis que les données douanières concernent généralement l'or brut, qui est par définition plus lourd que l'or fin. Cela se vérifie avec les poids rapportés par les autorités indiennes au titre d'importations d'or en provenance du Burkina Faso, qui sont systématiquement plus élevés que ceux publiés par la LBMA. Si les exportations d'or burkinabè avaient (par erreur) été enregistrées en or fin, comme dans le cas des échanges entre le Burkina Faso et la Suisse (cf. ci-dessus), les poids enregistrés par les douanes burkinabè auraient été égaux à ceux rapportés à la LBMA. Le fait qu'ils soient inférieurs indiquent que l'erreur ne concerne pas, ou pas uniquement, le type d'or déclaré. Contactée par SWISSAID, MKS PAMP a reconnu avoir importé

de l'or du Burkina Faso mais a tenu à garder confidentiel l'identité de ses fournisseurs et les quantités importées. La raffinerie a indiqué à SWISSAID (18.03.2022): « Nous pouvons vous confirmer que tous nos imports et exports sont déclarés aux autorités compétentes des pays concernés ». Il semble peu probable que l'or qu'elle a importé n'ait pas été déclaré à l'exportation au Burkina Faso, même si cela ne peut pas être exclu. L'erreur se situe donc très vraisemblablement au niveau des quantités d'or exporté rapportées par les autorités burkinabè.↩

20. Pour les années 2018 à 2021, la comparaison entre les chiffres LBMA d'or fin issu des mines industrielles burkinabè et les importations d'or brut burkinabè rapportées par les autorités indiennes à UN Comtrade ne révèle que des écarts faibles et constants, qui s'expliquent avant tout par le type d'or rapporté de part et d'autres (or fin pour les données LBMA et or brut pour les données Comtrade). Cela donne à penser que l'Inde n'a pas, ou pratiquement pas, importé d'or d'EMAPE du Burkina Faso au cours de ces années.↩
21. Par ailleurs, les auteurs du rapport révèlent, selon leurs entretiens avec les acteurs institutionnels, l'essentiel des flux financiers illicites dans le domaine extractif au Burkina Faso provient de la fraude en matière de commercialisation de l'or (ITIE-BF 2024: 47).↩
22. Réponse du chef du DMO-ITIE à SWISSAID, 5 octobre 2021.↩
23. Réponse de deux experts anonymes à SWISSAID, mars 2022 et juillet 2023.↩

SWISSAID

Lorystrasse 6a

3008 Bern

africangold@swissaid.ch

www.swissaid.ch

+41 (0)31 350 53 53

